

# Chantal Guittet

## DÉPUTÉE DU FINISTÈRE



LETTRE N° 16 • NOVEMBRE 2014

*Bonnes fêtes à vous et à vos proches !*



*Une résolution pour que les deux peuples israélien et palestinien retrouvent chacun "l'irréductible droit de vivre".*

*F. Mitterrand*

Membre du comité sur les questions relatives au Moyen-Orient de l'UIP, j'ai participé à la réunion internationale de parlementaires à l'appui du processus de paix israélo-palestinien, organisée au **siège de l'ONU, le vendredi 21 novembre, et j'ai présenté la proposition de résolution portée par l'Assemblée nationale.**

Cette proposition de résolution **est un message de paix et d'amitié adressé aux deux peuples** israélien et palestinien. Ce texte émane d'une volonté collective de concourir modestement à l'effort international de paix au Proche-Orient.

Je me souviens ce jour de 1993 où **Yasser Arafat**, le leader palestinien, et **Yitzhak Rabin**, le premier ministre israélien, se sont serré la main. "Nous sommes **destinés à vivre sur le même sol et sur la même terre**", disait alors Yitzhak Rabin. Ces deux personnalités ont disparu et, avec eux, l'immense espoir de paix qu'ils avaient suscité.

Plus de vingt ans plus tard, ces images ne sont plus qu'un souvenir. Avec les attentats sanglants, les guerres à répétition à Gaza, le mur de séparation, la poursuite de la colonisation qui compromet l'existence même d'un État palestinien, le nouveau cycle de violences de cet été, **nous le voyons, le processus d'Oslo agonise, et les principales victimes en sont des civils innocents.**

Cette tragédie se répercute dans toute la région et jusqu'en Europe. Ce conflit

nourrit des instrumentalisation intolérables à l'intérieur même de notre pays, celui de la tolérance et de la fraternité.

Nous devons tout faire pour arrêter le cycle de la violence et de la vengeance. Rester immobiles, c'est laisser le champ libre aux extrémistes.

**Or la solution est connue : la reconnaissance mutuelle entre Israël et la Palestine et la reconnaissance, par l'ensemble de la communauté internationale du droit à la paix et à la sécurité de ces États, sont les meilleures garanties d'une paix durable.**

Notre pays a le devoir de faire entendre sa voix, celle du refus des discours de haine, en raison de son histoire, de ses valeurs, de son amitié pour les peuples du Proche Orient.

La France a été un fervent défenseur de l'entrée d'Israël dans la communauté des nations, pour que soit universellement admis le droit de ce pays à l'existence et à la sécurité. Elle défend aujourd'hui ce même droit pour la Palestine.

Nous partageons tous devant ce conflit un sentiment d'urgence. Nous savons les ravages que crée des deux côtés l'absence de perspective concrète de solution.

C'est précisément l'absence de toute perspective de paix, depuis l'échec de la modération américaine en avril dernier, qui rend nécessaires de nouvelles initiatives.



### **Mes travaux ont porté sur :**

#### ► **L'urgence d'agir sur le réchauffement climatique. J'ai défendu la Ratification de l'amendement au protocole de Kyoto**

Cet amendement permet une période d'engagement intérimaire entre la fin du protocole de Kyoto et le futur accord climatique. **Cet amendement est un acte politique.** Il couvre une deuxième période d'engagement, de 2013 à 2020. En l'approuvant, la France s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % d'ici à 2020 par rapport à 1990.

**Oui, le problème de la réduction des gaz à effets de serre n'est que politique : ce n'est pas un problème technique comme certains voudraient nous le faire croire.** Les moyens techniques, nous les avons pour stabiliser le réchauffement du climat. Le découplage entre croissance des émissions et croissance économique constitue un élément central du développement durable et pauvre en carbone, auquel tous les pays devraient désormais aspirer.

La société civile mesure aujourd'hui avec angoisse l'écart grandissant entre, d'une part, l'urgence environnementale et, d'autre part, la faible confiance des citoyens en la capacité des politiques à modifier le cours des événements. Notre avenir ne peut se dérouler au rythme actuel de dégradation de la planète et du non-renouvellement de ses ressources.

Le XXI<sup>e</sup> siècle compte déjà treize des quatorze années les plus chaudes jamais observées.

Le changement climatique ne menace pas simplement notre environnement, il menace "la **paix chèrement acquise, la prospérité et les chances de réussite de milliards de personnes [...]**", comme l'a dit **Ban Ki-moon**.

**Oui, il y a urgence pour la France et l'Europe de faire preuve de leadership et de s'engager à réduire significativement le réchauffement climatique.**



► **À la commission des Affaires étrangères, nous avons examiné, pour avis, le projet de loi relatif à la réforme de l'asile (n° 2182) dont je suis rapporteure.**

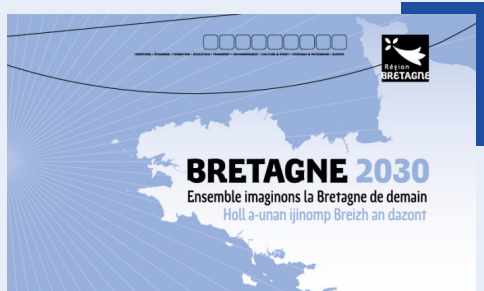
**Ce texte passera à l'hémicycle en décembre.**

► **Lire mon rapport sur le projet de loi relatif à la réforme de l'Asile**





### La réforme territoriale : des progrès mais aussi des déceptions...



Je souscris à l'ambition du Gouvernement de réformer profondément nos collectivités territoriales, afin que nous puissions engager le pays dans une modernisation de ses services publics, de la démocratie locale et de ses collectivités publiques locales.

Si nous menons cette réforme régionale, c'est parce que nous voulons que, dans les domaines de la recherche, du transfert de technologies et des investissements stratégiques dont le pays a besoin, les régions aient la taille critique qui leur permette de procéder à ces investissements, de faire ces choix de développement et de croissance.

Les Députés socialistes bretons ont néanmoins fait des propositions pour rendre le mécanisme d'évolution de la nouvelle carte moins rigide. Nous voulions un "droit d'option" plus souple qui permette à des départements, dans l'avenir, de changer de région de rattachement si tel était le souhait dégagé par une majorité démocratique. Nous pensions bien évidemment au département de Loire-Atlantique.

Les conditions d'élaboration de cette réforme suscitent de nombreuses tensions territoriales. Il aurait été nécessaire, d'après moi, de laisser de vraies perspectives d'évolution à cette carte, dans le respect de la concertation et de la volonté majoritaire des territoires.

Nous n'avons pas pu obtenir cet assouplissement en raison principalement, il faut le dire, de l'opposition des Députés des Pays de la Loire et de la Loire Atlantique eux-mêmes. Ce vote nous montre que les acteurs de la région Pays de la Loire ne semblent pas prêts pour cette amputation qui déconstruirait leur région.

Malgré la déception qui nous anime en Bretagne, force est de constater que les conditions ne sont pas réunies aujourd'hui, en Pays de la Loire, pour autoriser la réunification de notre Région.



### À l'Agenda de décembre

- ▶ Troisième lecture de la réforme territoriale
- ▶ Débat sur le projet de réforme de la loi d'asile

#### PERMANENCE PARLEMENTAIRE

28, Rue du Général de Gaulle • 29260 Lesneven  
Tél. 02 98 00 99 81 • Fax 02 98 00 11 26  
contact@chantalguittet29.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h30



### J'ai interrogé le gouvernement :

- ▶ Sur l'impact du traité transatlantique pour les collectivités territoriales et, en particulier, sur la possibilité de maintenir des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics.
- ▶ Sur le problème de la résorption de la précarité chez les jeunes chercheurs et le taux de chômage des jeunes doctorants.



### Réunion de travail avec les maires



Présentation des apprentis en restauration,  
Campus des Métiers à Guipavas

Nous nous sommes réunis au campus des métiers pour faire le point sur la nouvelle organisation des rythmes scolaires et la nouvelle réforme territoriale. Ce fut l'occasion de recenser les différents problèmes rencontrés dans les différentes communes, de partager les expériences et, pour ma part, de faire remonter au gouvernement les questions des élus.



### Sur le terrain, j'ai rencontré

#### ▶ Les associations patriotiques

- À Landerneau pour la journée nationale du souvenir
- Assemblée générale de la FNACA à Guipavas
- Cérémonie du 11 Novembre à Guipavas et au Relecq-Kerhuon
- Au cimetière Allemand pour la journée nationale du deuil allemand
- Assemblée générale des médaillés de guerre à Kerlouan



#### ▶ Les acteurs économiques et sociaux

- Les salariés d'Alcatel lors de la journée "portes ouvertes"
- Les membres du comité de suivi des salariés de GAD
- Les salariés et les résidents du foyer Ty ar Gwenan lors de l'inauguration des nouveaux locaux en présence de Pierre Maille
- Les gendarmes lors de la fête de la Sainte Geneviève à Ploudaniel et à Guipavas
- Les pompiers lors de la Sainte Barbe à Ploudaniel et à Lannilis
- Les enseignants de L'UBO lors des rencontres régionales de la Fédération nationale du conseil en action sociale pour l'enseignement supérieur et la recherche
- Les représentants syndicaux de Marin Harvest
- Les commerçants et artisans lors d'une réunion d'information sur la loi sur le commerce et l'artisanat à Plouguerneau.

#### ▶ Les élus

- Réunion de travail sur les rythmes scolaires et la réforme territoriale avec les maires de la circonscription au campus des métiers.
- Échange sur le futur pôle d'échanges multimodal avec les élus à Lesneven.



#### ▶ Les associations

- Les organisateurs du salon du Cycle au Relecq-Kerhuon
- Les associations de la banque alimentaire lors de la collecte annuelle.
- Les membres de l'association de la Mari Lizig lors de la sortie de l'eau du bateau

#### ASSEMBLÉE NATIONALE

126, Rue de l'Université • 75355 Paris 07 SP

Collaborateurs : L'administration générale est assurée par Christine Kermarec. Marlène Réa s'occupe des interventions individuelles et Marion Maury des demandes institutionnelles (syndicats, associations, collectivités). À Paris, Claude Atinsounon prépare les travaux législatifs.

